

# AVIVO suisse

## association de défense et de détente des retraités

Avivo Suisse – Av. de Béthusy 60 – 1012 Lausanne

### Rapport d'activités 2023– 2024

“Il faut faire en sorte que les jeunes cessent d'avoir peur de vieillir.” Jane Fonda

En cette journée d'avril où se retrouvent tous les délégués de l'AVIVO vibre encore dans nos cœurs la belle victoire du 3 mars concernant la 13<sup>ème</sup> rente. Une votation fédérale historique, symbole d'un attachement populaire à l'AVS et surtout fruit d'une lutte collective, tant au sein de l'AVIVO que parmi les vainqueurs. Ceux qui ont tenté d'en faire un clivage intergénérationnel ont perdu.

Quant aux pleureurs brandissant le spectre d'une soi disant « théorie de l'arrosoir », ils n'ont pas fini de menacer, mais là, ils ont échoué. Nul doute qu'avec de tels théoriciens en 1948, jamais l'AVS n'aurait vu le jour ! et c'est bien le problème actuellement. Pour la majorité aux Chambres, plus rien ne devrait être accordé dans le social et les acquis devraient même être rabetés au profit de la « responsabilité individuelle ». Or, l'histoire l'a bien montré : aucun acquis social n'a été obtenu sans lutte collective. L'AVIVO le sait depuis des années et a su, en 2024, s'organiser de manière exemplaire : réunions par skype, propositions spontanées de textes et d'arguments, communiqués, conférence de presse, affiche et tract communs, présence dans les médias et la TV (Forum, Infrarouge, Arena).



Au mois de novembre 2023, l'AVIVO a appris avec chagrin **le décès de Jacqueline Bongard** qui, durant de longues années, assumait la présidence de l'AVIVO Bienne qu'elle représentait très fidèlement au comité suisse. L'AVIVO tient à lui rendre **hommage**.

### **Présidence**

Depuis la dernière assemblée des délégués, à Bâle le 4 septembre 2023, la commission « recherche présidence » a poursuivi ses investigations et a pu remettre au bureau son rapport et sa proposition de candidatures à la coprésidence de l'AVIVO suisse. Avec un réel plaisir et une grande satisfaction le bureau a approuvé ce choix et l'a présenté au comité : il s'agit d'Anne-Catherine Lyon et de Béatrice Métraux, toutes deux anciennes conseillères d'Etat vaudoises. Comme on le sait, l'une préside la section lausannoise, l'autre est responsable de l'AVIVO Vaud et donc membre du comité de l'AVIVO suisse. Bonne nouvelle, elles souhaitent conserver leurs engagements auprès des sections.

### **Après avoir entendu les deux candidates, le comité, conquis, a accepté cette coprésidence à l'unanimité.**

C'est formidable que deux anciennes cheffes de départements cantonaux souhaitent partager la coprésidence de notre association. Leur expérience politique et leur engagement antérieur ouvriront des **perspectives précieuses à la communauté combattive des aînés en Suisse**. Leur participation ensemble à un collège cantonal durant 11 ans leur a permis de constater à quel point la coopération entre elles fonctionnait bien.

Toutes deux ont insisté sur l'importance de la **création d'un secrétariat général et le comité s'est rallié à cette exigence**. Il reste encore à mieux définir les besoins le fonctionnement et le financement. Un tel poste permettra de décharger la présidence de certaines responsabilités opérationnelles, lui permettant ainsi de mieux se consacrer à la direction stratégique et de maximaliser son impact. Il ne remet pas en cause l'actuel secrétariat et l'activité dynamique et précieuse de Marie-Hélène. Il s'agit d'un renfort, d'une consolidation de la partie administrative, d'une professionnalisation en somme.

**L'heureux rajeunissement qui s'offre aujourd'hui sera porteur d'un dynamisme souhaité. Le comité a donc accepté ce renouvellement et les décisions financières qui en découlent.**

**Le comité** s'est réuni à huit reprises. Entre les séances, **le bureau** se retrouve à Lausanne. L'absence très regrettée de Marco Medici a déséquilibré le bureau. Heureusement, Rose Zschokke de Zurich a accepté la vice présidence et a rejoint ainsi Annette Zimmermann à cette fonction. Le bureau, désigné par le comité, se compose des deux vice présidentes, de Remy Cosandey, trésorier, de Marie-Hélène Thies, secrétaire, de Guite Theurillat et de la présidente.

La population s'est trouvée, à la fin de l'été, assommée par les annonces d'**augmentation des primes LAMal**. Ce système est à bout. Les assureurs présentent à nos yeux éblouis pas moins de 8'000 sortes de primes ! L'AVIVO a transmis son indignation au Conseil fédéral - Alain Berset nous a répondu le 4 décembre -. Par courriers personnels à chaque président de groupe

politique aux Chambres fédérales, l'AVIVO a demandé que les monstrueuses réserves payées par les assurés servent à réduire les primes.

Des lettres types permettant de changer de caisse maladie ont été mises à disposition des membres dans les sections.

Aux soucis concernant la hausse des primes se sont ajoutés ceux d'une inflation galopante et des **rentes insuffisantes**. En 2022, l'AVIVO s'en était déjà inquiétée auprès du conseiller fédéral Berset.

L'AVIVO a participé à trois manifestations à Berne les 16 et 25 septembre. La première de quelque 20'000 participants, dont un riche tronçon AVIVO, sur le **pouvoir d'achat** et la seconde pour célébrer les **75 ans de l'AVS** qui était une sorte de table ronde. Le 30 septembre, il s'agissait d'une manifestation en faveur du **climat**, autre souci qui accable jeunes et vieux.

Le Conseil fédéral, tancé par la Cour européenne des droits humains vu l'inégalité de traitement entre veuves et veufs, a décidé de se soumettre de mauvaise grâce au point d'aligner les rentes de veuves sur la plus mauvaise situation, celle des veufs. Et d'ajouter encore quelques subtiles radineries pour tous. C'est l'équité aux yeux du Conseil fédéral... L'AVIVO a exprimé sa consternation dans sa réponse à la consultation fédérale.

**Après de nombreux débats sur les finances de notre association, il a été décidé de constituer une indispensable « commission de recherches de fonds ».**

Plusieurs autres sujets ont été abordés dans les discussions au sein du comité : qualité trop négligée de l'alimentation lorsqu'on est à la retraite. Difficultés à détecter et à faire accepter les PC aux ayant droits. Besoin d'harmoniser les logos (décidé en 2014) dans toutes les sections car certaines préfèrent leur propre créativité. Le site informatique est hélas encore sous la forme d'un doublon Genève / Suisse. Une révision des statuts s'avère indispensable. La recherche de nouveaux membres devra se développer malgré la disparité des cantons, peu d'entre eux acceptent une mise à disposition gratuite des adresses. Rappel : l'AVIVO aide par une subvention des sections qui s'y attèlent.

Une section en difficulté a reçu une aide concrète et efficace d'une section voisine, un exemple à suivre.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans dire combien je suis reconnaissante de l'agréable ambiance des séances, de la fidélité et de la ponctualité des participants alors que certains subissent de longs trajets en train et assument en plus la responsabilité d'une section.

La section de Lausanne offre ses locaux pour les rencontres de l'AVIVO et même aussi la gratuité de plus de 1200 photocopies. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Je quitte ma fonction l'esprit tranquille, vu l'excellent choix des deux nouvelles coprésidentes. Je leur souhaite autant de plaisir que celui qui fut le mien durant ces 18 années. Pouvoir présider une association comme l'AVIVO suisse est un honneur et un privilège, surtout lorsqu'on peut garder les pieds dans le terrain du quotidien dans une section. Merci de me l'avoir permis et merci à tous et à toutes.

Et que vive l'AVIVO !

Lausanne, le 22 avril 2024

Christiane Jaquet-Berger